



**Elsa Sichez**

## Installation collective

Elsa a travaillé dans l'administration publique avant de se reconvertir dans la production agricole. Après son BPREA elle a l'opportunité de reprendre la ferme de Jean-Luc Thébaud, éleveur bovin en bio sur 48ha à Vigneux-de-Bretagne, qui souhaite céder sa ferme. Elsa sollicite la CIAP pour réaliser un Stage Paysan Créatif afin de l'accompagner pour une installation en collectif. D'un côté, Elsa et Paul créent un atelier d'élevage ovin lait et transformation fromagère. De l'autre, Sébastien et Rahmzi élèvent des poules pondeuses et cultivent des céréales et des pommes de terre.

**“ Ayant toujours travaillé en équipe, s'installer en collectif était pour moi une évidence.**

**Le Stage Paysan Créatif a servi à tout le monde. Il propose des cadres qui permettent de moins s'éparpiller et d'être plus efficaces sur le montage de projet.**

**”**

Avant de rencontrer ces 4 repreneurs, Jean-Luc avait déjà cédé une partie de ses terres à un paysan boulanger et un éleveur avec qui la cohabitation sur le long-terme s'est avérée compliquée. Dans ce contexte, la CIAP et les porteurs de projet ont veillé à ouvrir un espace d'écoute et d'accompagnement du cédant pour instaurer un dialogue et définir des modalités de transmission claires. Des difficultés sont tout de même apparues, entre autres autour de l'estimation du prix d'un bâtiment, ce qui a failli amener Jean-Luc à renoncer à transmettre. Cependant, la CIAP a pu accompagner les uns et les autres à formuler leurs besoins et parvenir à un accord, en mobilisant les porteurs de projet, le cédant et son entourage.

Le risque de perte foncière était grand car il y avait des problématiques de concurrence avec d'autres paysans. Elsa, Paul, Sébastien et Rahmzi se sont ainsi organisés avec le cédant pour rencontrer les 23 propriétaires afin de les convaincre de signer les baux. Il s'agissait de réussir à donner confiance et montrer que leurs projets étaient viables et vivables. Cette démarche a porté ses fruits car seul un propriétaire a finalement refusé de signer un bail agricole mais a réalisé un prêt à usage, dans l'espoir que ses terres deviennent constructibles. Cela fragilise le projet car les terres sont proches du siège



# HAPPYTERR #

ALLIANCES PAYSANNES  
INNOVANTES  
ET TERRITORIALES  
POUR RÉUSSIR  
LE RENOUVELLEMENT  
DU MILIEU AGRICOLE



d'exploitation, mais elles ne représentent au final qu'un hectare sur les 48ha convoités.

Le collectif s'est installé en pensant à l'éventualité d'une séparation. Pour cela ils ont créé de nouvelles parcelles cadastrales et constitué deux GAEC indépendants pour la production. Chaque GAEC paye le fermage sur la moitié des terres, soit 24ha et rachète les bâtiments pour sa production propre. Comme les investissements et rythmes de travail sont très différents, cela permet une dissociation claire tout en rendant possible les coopérations sur la ferme. Une SCI a d'ailleurs été créée pour acheter en commun le bâtiment destiné au magasin à la ferme qui sera partagé. Le collectif va également créer une banque de travail pour organiser l'entraide entre les deux structures. Ils pourront ainsi mutualiser leur temps de travail notamment pour la vente directe et les cultures qui seront en assolement commun.

**En accompagnant Elsa, la CIAP a suivi le projet dans son ensemble. Selon Elsa, le Stage Paysan Créatif a bénéficié à tout le monde, notamment pour s'accorder sur les aspects liés à l'installation collective et à la transmission, en incitant à faire des points réguliers et un suivi du calendrier du projet. Cette période lui a permis de gagner en assurance sur la conduite d'une exploitation agricole et de s'intégrer professionnellement sur le territoire. Elsa reconnaît l'importance de passer une saison sur plusieurs fermes pour se rendre compte des réalités du métier. Les contacts avec les différents paysans référents se complètent et permettent de prendre du recul sur le projet. Être présente pendant toute une année auprès de Jean-Luc a instauré une relation de confiance privilégiée entre eux, qui est un ingrédient clé pour la transmission.**

31 Bd Albert Einstein - CS 92315  
44323 NANTES CEDEX 3  
Tel : 02 40 20 83 93 - Fax : 02 40 20 22 55  
[contact@ciap-pdl.fr](mailto:contact@ciap-pdl.fr) - [www.ciap-pdl.fr](http://www.ciap-pdl.fr)

LES RÉSEAUX NATIONAUX QUI APPUIENT ET QUE NOURRISSENT LE DÉVELOPPEMENT DE CES INITIATIVES



Coopérative d'Installation  
en Agriculture Paysanne



Cette action est cofinancée par  
le Fonds européen agricole  
pour le développement rural :  
l'Europe investit dans les zones  
rurales.

